



Assemblée Générale
Mardi 23 septembre 2020

Maison Départementale
des Sports



Excusés :



Frédéric BIERRY – Président du Conseil Départemental



DDCS du Bas-Rhin (67)

Direction Départementale de la Cohésion Sociale

Olivier DRENTEL
Mission Sport de la DDCS

ORDRE DU JOUR

1. Adoption du P.V. des AG Ordinaire et Extraordinaire du 8 oct 2019. (Cf <http://cd67tt.com/>)
2. Rapport moral du Président
3. Rapport d'activités des 3 Branches (en complément des rapports écrits)
 - Administratif – Institutions
 - Sportif
 - Technique et Développement
4. Présentation des comptes de résultat et du bilan de l'exercice 2019/2020
6. Rapport des réviseurs aux comptes et quitus au trésorier
5. Approbation des comptes et décharge au trésorier
6. Désignation des réviseurs aux comptes pour l'exercice 2020/2021
7. Présentation du budget 2020/2021 et approbation
8. Réponses aux questions et vœux (*)

- 9. Assemblée électorale : présentation des candidats, désignation des scrutateurs, élection à bulletin secret du Comité Directeur, du Président, élection des représentants du Comité Directeur à la Ligue et aux Assemblées Générales de la FFTT**

10. Mérites – récompenses, Trophées de développement (durant le dépouillement)
11. Mot du nouveau Président
12. Interventions des personnalités
13. Clôture de l'Assemblée



1 Adoption PV des assemblées du 8 octobre 2019

EXTRAIT

VOLUME 28 FOLIO 60

Dénomination : **COMITE DEPARTEMENTAL DU BAS-RHIN DE TENNIS DE TABLE**

Siège : **Maison des Sports - 4, rue Jean Mentelin 67035 STRASBOURG CEDEX**

- Les statuts ont été adoptés le 16/06/1967 . L'association est représentée en justice et dans tous les actes de la vie civile par son président .

INSCRIT LE 18/08/1967

- Suivant délibération de l'Assemblée Générale extraordinaire en date du 02/09/2004 le siège de l'association est transféré à STRASBOURG CEDEX , Maison des Sports - 4, rue Jean Mentelin B.P.28.

INSCRIT LE 07/01/2005

- Par décision de l'Assemblée Générale en date du 09/09/2008, Monsieur VEJUX Nicolas demeurant 1, rue du Soleil 67800 BISCHHEIM a été élu Président.

INSCRIT LE 25/11/2008

- Par décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 08 Octobre 2019 de nouveaux statuts ont été adoptés.

INSCRIT LE 06 Février 2020 .

STRASBOURG, le 06/02/2020
POUR EXTRAIT CONFORME

Adjointe Administrative
Christelle KLEINCLAUS





2 Rapport moral du Président

QUESTIONNAIRE DE SANTÉ

Répondez aux questions suivantes par oui ou par non. Durant les 12 derniers mois :		Oui	Non
1	Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A ce jour :			
7	Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.), survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8	Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9	Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Ainsi il n'est pas constaté, à ce jour, de contre-indication à la pratique du Tennis de Table.

Pas de certificat médical à fournir. Simplement atteste en remplissant le coupon ci-dessous, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

Ce questionnaire est confidentiel et ne doit être remis qu'à un médecin si nécessaire.

ATTESTATION

(coupon à découper et à joindre avec la demande de licence)

CERTIFICAT MÉDICAL POUR LA PRATIQUE DU TENNIS DE TABLE

Recommandations de la commission médicale :

L'examen médical permettant de délivrer ce certificat :

- engage la responsabilité du médecin signataire de ce certificat (article R.4127-69 du code de la santé publique), seul juge de la nécessité d'éventuels examens complémentaires et seul responsable de l'obligation de moyen,
 - ne doit jamais être pratiqué à l'improviste, sur le terrain ou dans les vestiaires avant une compétition, le certificat médical de complaisance est donc prohibé (article R4127-28 du code de la santé publique)
- Le contenu et la rigueur de l'examen doivent tenir compte de l'âge et du niveau du compétiteur

Adultes :

Le médecin doit tenir compte que les principales contre-indications à la pratique du tennis de table sont :

- l'insuffisance coronarienne aiguë,
- l'insuffisance coronarienne traitée, instable,
- troubles du rythme non stabilisés
- insuffisance cardiaque évolutive
- cardiomyopathie

Toute autre pathologie grave ou chronique est à apprécier avec le médecin traitant.

Les chirurgies articulaires récentes ou prothèses seront des contre-indications temporaires

Il est préconisé une épreuve cardio-vasculaire d'effort et une surveillance biologique élémentaire chez le sujet :

- porteur d'une cardiopathie ou symptomatique
- asymptomatique ayant deux facteurs de risque cardio-vasculaire,
- souhaitant débuter ou reprendre la pratique en compétition, homme de plus de 40 ans, femme de plus de 50 ans,

Jeunes :

Il est conseillé pour le médecin de :

- tenir compte des pathologies dites « de croissance » et des pathologies antérieures liées à la pratique du tennis de table,
- consulter le carnet de santé
- constituer un dossier médico-sportif
- une mise à jour des vaccinations,

Jeunes : au-delà de 8h de pratique hebdomadaire ou souhaitant rejoindre un programme de détection Fédéral (modèle constitué par la commission médicale)

Recommande la réalisation :

d'un électrocardiogramme de repos,

d'un examen clinique effectué par un médecin du sport, et portant une attention particulière :

- aux troubles de la statique rachidienne pouvant être aggravées par la pratique du tennis de table,
- aux troubles ou aux douleurs articulaires évoquant une maladie de croissance ; notamment au niveau du dos, des coudes, des genoux ou des talons, préférentiellement atteints chez le pongiste.

Certificat médical

Je soussigné,

Docteur : _____ N° Ordre : _____

Certifie avoir examiné M. : _____

Et n'avoir constaté à ce jour aucune contre-indication à la pratique du tennis de table en compétition.

Fait à : _____ Le : _____

Cachet et signature du médecin :



3 Rapport d'activité des 3 branches Administrative et Institution Sportive Développement et Technique



BRANCHE ADMINISTRATIVE & INSTITUTION

Michel GROSS



BRANCHE SPORTIVE

Nicolas VEJUX



COMMISSION DÉVELOPPEMENT – TECHNIQUE – MONTÉE EN COMPÉTENCES

Responsable : Bernard SIMONIN

bernard.simonin@yahoo.fr

06-82-28-97-72



LES AXES STRATÉGIQUES

Du plan de développement départemental 2017-2020

2017-2020 : « L'intelligence c'est la capacité de s'adapter au changement »
Stephen HAWKING

1. Accompagner les projets des clubs et renforcer les liens
2. Aider les clubs à s'ouvrir à de nouvelles pratiques et publics
3. Consolider nos activités techniques et compétitives
4. Structurer et professionnaliser l'organisation
5. Développer nos actions avec des structures partenaires

FORMATION BPJEPS TT



Jérémy REMINIAC valide son diplôme BPJEPS TT !

L'ensemble du Comité lui souhaite de belles perspectives dans le domaine du sport.



BRANCHE DÉVELOPPEMENT

Responsable : Bernard SIMONIN

bernard.simonin@yahoo.fr

06-82-28-97-72



LES DIFFÉRENTS SERVICES PROPOSÉS PAR LE CDTT67 AUX CLUBS

Charte promotionnelle – Convention de développement –
Animation Ping Santé Bien-Etre – Trophées Développement



CHARTRE PROMOTIONNELLE

Philosophie : Possibilité pour chaque club bas-rhinois d'emprunter du matériel pédagogique ou de bénéficier de l'aide d'un technicien pour une action de promotion-recrutement

Bilan : **2** chartes signées lors de la saison 2019-2020

- ✓ Animation « Découverte Centre de Loisirs » Unitas Brumath
- ✓ Animation « maternelles » Laurentia Benfeld

Perspectives : arrêt du dispositif





CONVENTION DE DÉVELOPPEMENT

- Philosophie : Partenariat entre un club du CD67 et le Comité pour mettre en œuvre ensemble un projet d'actions volontariste clairement défini et fixant des indicateurs de réussite
- Bilan : **5** conventions signées sur la saison 2019-2020
 - ✓ ATT Durrenbach
 - ✓ CA Rosheim
 - ✓ TT Drulingen
 - ✓ Avenir Kochersberg TT
 - ✓ Strasbourg Eurométropole TT
- Budget : 4 350 €
- Perspectives : continuité du dispositif



ANIMATION PING SANTÉ / BIEN-ETRE

- Philosophie : possibilité pour un club d'organiser une soirée Ping Santé Bien-être (fitness ping par exemple) avec l'intervention d'un cadre professionnel rémunéré par le CD67. Le CD67 se charge également de la communication autour de l'événement.
- Bilan : pas de demande des clubs.
- Perspectives : arrêt du dispositif





TROPHÉES DÉVELOPPEMENT

Objectifs :

- → *Valoriser l'investissement des clubs sur la promotion du tennis de table grâce à des opérations de développement innovantes*
- → *Mettre en lumière les initiatives des clubs en direction du public scolaire*
- → *Valoriser les actions des clubs sur les thèmes **du sport santé et sport handicap***
- → *Gratifier les clubs ayant le plus progressé en terme de licences (promotionnelles-traditionnelles)*
- → *Valoriser la formation de cadres techniques*
- → *Gratifier les clubs ayant obtenu un label fédéral au cours de la saison*



LES ACTIONS DE PROMOTION ET PARTENARIAT

UGSEL – UNSS – Convention Sport Adapté



UGSEL

• Partenariat UGSEL :

**2 actions de formations
devaient avoir lieu au mois de
mars mais ont été annulé
(COVID)**



PARTENAIRES

- Aucune action réalisée en raison du COVID

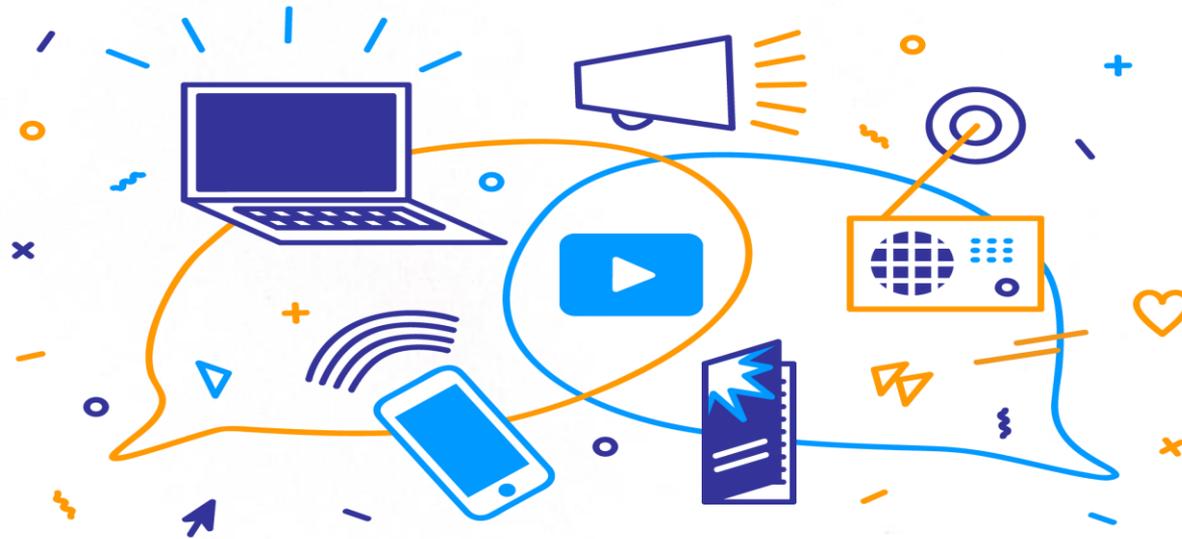




CONVENTION SPORT ADAPTÉ

- Organisation du championnat départemental avec le soutien du club du **Hanau TT**
- Organisation du championnat régional avec le soutien du club du **SU Schiltigheim TT**
annulée en raison du COVID





COMMUNICATION

Site internet - Réseaux sociaux - Presse -
Affiche services aux clubs



SITE INTERNET

- Plus de **66 articles** (100) publiés sur le site internet
- Nouvelles fonctionnalités du site avec **annuaire des clubs** et **statistiques** (intégration module le Pongiste) + **carte des clubs** (permet d'orienter facilement le tout public)
- Merci à **Gwen BERSON** (TT Souffel) pour l'assistance technique



RÉSEAUX SOCIAUX

- ❑ **Facebook** : 533 abonnés ; 43 posts sur la saison
- ❑ **FlickR** : 3346 photos



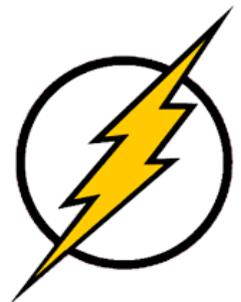


LES DIFFÉRENTES FORMATIONS PROPOSÉS PAR LE CDTT67 AUX CLUBS

Formations Flash – Stammtisch – Initiateur de club

FORMATIONS FLASH

- Philosophie : Créneau court de formation (2 à 4h) assuré par un dirigeant bénévole ou un professionnel
 - 1-2 personnes maxi par club
 - En lien avec les formations flash LGETT
- Bilan : pas de demande des clubs cette année
- Perspectives : arrêt du dispositif



STAMMTISCH

- Philosophie : organiser 4 rencontres (1 par secteur) avec les dirigeants et bénévoles des clubs au cours de la saison
 - favoriser la discussion interclubs autour du développement du ping en général
 - échanger sur les réussites et les difficultés rencontrées afin de faire émerger des projets
- Bilan : pas de stammtisch réalisé
- Perspectives : arrêt du dispositif



FORMATION INITIATEUR DE CLUB

- Une formation a été réalisée en octobre 2019 avec l'appui du club de **Leutenheim** ; **14 initiateurs de clubs formés**





Renseignements :
thierry.wick@lgett.fr
07-71-00-57-12



Le week-end

10-11 octobre 2020

de 9h à 17h

Coût de la
formation :
à définir

INITIATEUR DE CLUB

SUR
L'EUROMETROPOLE

PREMIER
ÉCHELON DE LA
FILIÈRE
FÉDÉRALE DE
FORMATION



www.bas-rhin.fr



BRANCHE TECHNIQUE

Responsable : Bernard SIMONIN

bernard.simonin@yahoo.fr

06-82-28-97-72

STAGES DÉPARTEMENTAUX

- Bilan général : très positif sur de nombreux points et en accord avec les objectifs fixés (volonté d'accueillir un public jeune, volonté de délocaliser les stages, **9** (12) journées de stages organisées dont 6 avec hébergement, **106** (117) joueurs sur les 3 stages (1 stage annulé en raison du covid) soit une moyenne de **35** (29) joueurs par stage

Lieux	Période	Financier	Effectifs	% Poussin-Benjamin
Saverne	Toussaint	- 2 189€54	42 joueurs	50%
Souffelweyersheim	Noël	1 265€30	37 joueurs	51%
Haguenau	Hiver	- 187€47	27 joueurs	34%
<i>Chatenois</i>	<i>Printemps</i>	<i>Annulé covid</i>		
		- 1 111€71	35 joueurs	45 %

STAGES DÉPARTEMENTAUX



**1 stage annulé en
raison du covid**

TOP DÉCOUVERTE

Objectifs :

- Faire découvrir la compétition de manière la plus ludique possible aux nouveaux arrivés dans les clubs et leurs copains ;
- Détecter les talents potentiels.

Lieu(x) de réalisation : Hochfelden – Souffel – Rosheim
(3 lieux la saison précédente)

Effectifs concernées : **62 enfants** (84)

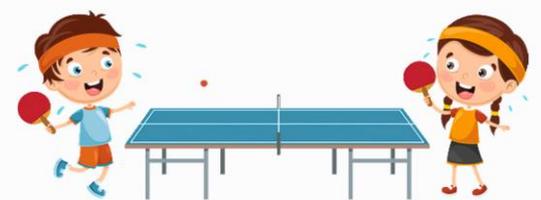
Budget : environ 1 500 € (+ stocks récompenses)

Points positifs : ½ journée d'animation ludique avec un bon investissement des clubs supports

Points négatifs : implication des clubs alentours pour la promotion de l'événement

TOP DECOUVERTE

VIENS DECOUVRIR LE PING PONG!



Samedi 28 septembre 2019

Début du premier créneau d'accueil : 14h00 pour les enfants nés en 2010 et après
Début du second créneau d'accueil : 16h30 pour les enfants nés entre 2007 et 2009



Un max de fun
Le Ping = activité ludique et de détente entre amis ou en famille



Deviens plus rapide
Le Ping = sport de vitesse par excellence !



Améliore tes réflexes
Le Ping = développe l'oeil de l'enfant dans l'analyse des trajectoires

3 lieux :
Souffelweyersheim - Rosheim - Hochfelden



TOP DÉPARTEMENTAL

- Objectifs :
 - Evaluer et fidéliser les enfants à l'activité
 - Détecter les talents potentiels.
- Lieu(x) de réalisation : Hochfelden

**ANNULÉ
COVID**



**TOP Départemental
de DÉTECTION**

À **HOCHFELDEN***
Samedi 11 avril 2020

09h30-12h00 : enfants
nés en **2011 et après** (poussins)

14h30-17h00 : enfants
nés en **2009 et 2010** (benjamins)

Inscription avant le
samedi 04 avril
en ligne sur www.cd67tt.com
ou par mail à l'adresse
thierry.wick@lgett.fr

Durée de la compétition
environ 2h30

Un goûter
est offert !

Présence
d'une
buvette

FFTT
Fédération Française
de Tennis de Table

COMITÉ 67
Tennis de Table

ZORN TT
HOCHFELDEN

LGETT
Ligue du Grand Est
de Tennis de Table

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
BAS-RHIN**

* Adresse de la salle :
Zorn TT Hochfelden
Rue des 4 Vents - 67270 HOCHFELDEN

LES MATINÉES DU PING

- Objectifs :
 - Relancer une dynamique dans les clubs s'occupant des 4-7 ans
 - Formation continue des entraîneurs et bénévoles
 - Mutualisation des moyens
- Lieu(x) de réalisation : Souffel + Rosheim
- Effectifs concernées : 26 enfants - 2 clubs représentés (faire apparaître les clubs)
- Points positifs : investissement des clubs
- Points négatifs : communication des clubs de proximité



Contact :
infosttrosheim@gmail.com

LE PING POUR LES 4-7 ANS

Viens découvrir le ping à travers
des jeux ludiques

**TOUS LES
SAMEDIS MATIN
DE 10H A 11H**

Complexe Sportif du Neuland
15 rue du Neuland - 67560 ROSHEIM





PERSPECTIVES OLYMPIADE 2020-2024

Axes de développement

UNE NOUVELLE ORGANISATION EN ARRONDISSEMENTS

SAVERNE

HAGUENAU-
WISSEMBOURG

MOLSHEIM

STRASBOURG
EUROMETROPOLE

SÉLESTAT-ERSTEIN



AXES DE DÉVELOPPEMENT

Axe 1 : Organisation du territoire en arrondissement et des acteurs

Adopter une politique de développement par arrondissement, réduire les déplacements des pongistes, être au plus proche des clubs pour gagner en efficacité et en opérationnels dans les actions mises en oeuvre

Axe 2 : Développement des partenariats et promotion d'une image dynamique du ping

Rendre visible l'offre de pratique des clubs, mettre en lumière les partenariats

Axe 3 : Consolider les actions sportives et techniques

Faire évoluer et rendre attractif les activités traditionnelles du comité, mettre en valeur l'offre, donner envie



AXES DE DÉVELOPPEMENT

- Plus de lien entre les clubs et les actions scolaires
- Une nouvelle offre pour les licences promotionnelles
- Mise en place de nouvelles actions évènementielles en lien avec les nouvelles pratiques (MJC,...)



**MERCI POUR VOTRE
ATTENTION**



4 Présentation des comptes de l'exercice 2019/2020

Michel GROSS

Présentation Comptes au 30/06/2020		2018-19		BG 2019-20		2019-20	
Regroupement Analytique	détails	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges
Administration	copie/ass..		- 2 557		- 1 990		- 2 016
Instance Fédérales	Q/P Lic + Aff	10 012		10 760		10 967	
Développement	Act° dév /soutien Clubs		- 13 948		- 40 400		-31 481
	<i>dt sal + charges app</i>				- 28 500		-16 991
	<i>dt abondement Fds Solidarité Covid LGETT</i>						- 2 200
Finances	Intérêts + Frs	329		800		354	
Formation	IC + Div		- 1 200		- 800		- 7 350
	<i>Dépict / accomp.</i>						- 5 321
Jeunes et Techniques	Stages/Sélections		- 14 866		- 11 250		- 6 083
Politique	Subv°/Dépict-Réc° CD	21 400	- 6 962	43 310	- 5 850	33 160	- 2 010
	<i>dont subv directes app</i>					11 766	
Sportive	Orga° compétition	7 150	- 1 596	9 750	- 4 330	7 499	- 1 275
TOTAL		38 891	- 41 129	64 620	- 64 620	51 980	- 50 215
RESULTAT			- 2 238	-		1 765	
Total Bilan		66 046				71 920	
Disponibilités	Courant/livret/tonic	59 033				57 120	



Point Apprentis CDTT67		2019/2020
		montant
Sal + charges		16 991
Déplacement/hébergement		3 043
subventions directes	certaines	- 11 766
coûts nets apprentis		8 268
Afdas prise en charge frais	Budget	- 2 760
Utilisation Réserve Emploi CDTT	Budget	- 5 350

Jérémy - fin de contrat 08/2020

Frédéric - fin de contrat 03/2020

Au final : exercice comptable au 30/06/2020

Bénéfice de 1 765 €

Trésorerie cumulée de 57 120 €

Soumis à votre approbation et affectation au fonds associatif

Après rapport des réviseurs



5 - 6 Rapport des réviseurs aux comptes et quitus au trésorier.

Nicolas HEY

François DUCHENE



7 Désignation des réviseurs aux comptes pour l'exercice 2021/2022



8 Présentation du budget prévisionnel 2021/2022 et approbation

Michel GROSS

Présentation Budget 2020/2021		2018-19		2019-20		BG 2020-21	
Regroupement Analytique	détails	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges
Administration	copie/ass..		- 2 557		- 2 016		- 2 255
Instance Fédérales	Q/P Lic + Aff	10 012		10 967		11 060	
Développement	Act° dév /soutien Clubs		- 13 948		-31 481		- 17 000
	<i>dt sal + charges app</i>				-16 991		- 2 900
	<i>dt abondement Fds Solidarité Covid LGETT</i>				- 2 200		
Finances	Intérêts + Frs	329		354		100	
Formation	IC + Div		- 1 200		- 7 350		- 1 500
	<i>Déplct / accomp.</i>				- 5 321		- 350
Jeunes et Techniques	Stages/Sélections		- 14 866		- 6 083		- 13 500
Politique	Subv°/Déplct-Réc° CD	21 400	- 6 962	33 160	- 2 010	23 195	- 4 000
	<i>dont subv directes app</i>			11 766			- 945
Sportive	Orga° compétition	7 150	- 1 596	7 499	- 1 275	7 000	- 3 100
TOTAL		38 891	- 41 129	51 980	- 50 215	41 355	- 41 355
RESULTAT			- 2 238	1 765		-	



10 Réponses aux questions et vœux



11 Assemblée électorale



Présentation des candidats

- BECKER Jean-Marc
- BRES Sandrine
- BURRUS Alexandra
- FRIANT Marc
- GROSS Michel
- LALA Laurent
- SCHMITT Jeanne
- VEJUX Nicolas
- WILLER Richard



Déroulement vote

- Désignation de scrutateurs
- Scrutin Plurinominal à 1 tour
 - Bulletins mauves dans enveloppe rose
 - possibilité de barrer 1 nom,... mais pas le nombre de voix, pas d'autres commentaires sinon bulletin de vote ne sera pas pris en compte
- Appel des associations pour vote avec flux de circulation (retour à sa place par les côtés)
- Dépouillement

Pendant ce temps : TROPHEES & RECOMPENSES



Déroulement vote

- Proclamation des résultats
- Suspension courte de séance (merci de rester à votre place)
Pour proposer Président et Représentants à la FFTT
- Proposition du Président à l'AG et vote
- Dépouillement
- Proposition des Représentants



12 Mot du Président



13 Intervention des personnalités



Pierre BLANCHARD



CLOTURE DE L'ASSEMBLEE

Bonne rentrée